



Réunion revendications agents crèches du 28/03/2024.

Présents : Mme Rastoul Isabelle (élue en charge du Personnel), Patricia Maccario (Directrice des Ressources Humaines) , Mme Ferkatadji Sophie (Directrice Générale Administrative....), Mme Rouet Caroline (Diretrice de la Petite Enfance), Mme Antzamidakis Marlène (Responsable administrative Petite Enfance), Mme Margolle Camille (Responsable du service Qualité de Vie et Santé au Travail), Mme Petrus-Andonnisamy Virginie (Conseiller en organisation Projets transversaux et Dialogue Social).

Vos représentants du personnels C.G.T. et C.F.D.T.

Propositions :

1. Recrutements envisagés :

- a. Equipe « remplaçantes » d'arrêt longue durée, 2 agents en postes actuellement, un troisième toujours en attente de recrutement, il est envisagé d'ouvrir un 4^{ème} poste.
- b. Sur l'équipe des « volantes » 1 poste supplémentaire devrait être créé.
- c. 1 poste supplémentaire d'EJE devrait être créé sur la crèche Blossières.
- d. EJE de terrain, réflexion mais pas de propositions.
- e. Etude sur la charge de travail administratif des responsables de structure en lien avec la RH pour étudier les périmètres de travail au vue de la création d'un poste de coordinateur administrative directement rattaché à la directrice de la petite enfance. Ce poste permettra de faciliter le travail administratif et de redéfinir des processus pour soulager les responsables de structure.

2. Rémunération :

- a. A ce jour aucun engagement sur les 182€ demandé, l'Etat envisage éventuellement une prime pour les crèches mais nous ne connaissons pas les agents qui pourront en bénéficier. L'attribution de cette prime ainsi que son montant seraient laissés au libre choix des collectivités. Pour l'instant aucun n'engagement n'a été pris dans l'attente des directives gouvernementales.
- b. Le montant de l'astreinte paramédicale : Il serait envisagé de revoir son montant mais il ne sera pas à hauteur de 250€ comme demandée.
- c. La Prime Pouvoir d'Achat, le Maire a déjà répondu ce n'est pas envisageable.

3. Diverses : en ce qui concerne les congés et les RTT, la direction est en attente du passage en Comité Social Territorial du dossier sur le règlement des congés

Autres thématiques en attente d'échanges (prochaine réunion à caler avant le 17/04) :

- Formations.
- Stationnements.
- Bâtiment, vétusté des locaux.
- Assistantes Maternelles : pas d'annonces, à revoir. Les syndicats ont quand même insisté sur la clause de revoyure (fluides, primes, etc...).
- Heures supplémentaires à rémunérer.
- Prime repas.



La CGT et la CFDT vont déposer un préavis de grève qui sera effectif à partir du vendredi 12 avril, reconductible et si aucunes avancées ne sont proposées d'ici cette date, nous vous donnons rendez-vous :

**Le vendredi 12 avril 2024 devant le parvis de la mairie
À partir de 10h30.**

Vous pouvez poser d'une heure à la journée entière de grève.

Pour la C.G.T. :

Mme LEGUISET Adeline

Secrétaire générale Ville d'Orléans.

Pour la C.F.D.T. :

M. SAGHAAR Bruno

Co-secrétaire Ville d'Orléans.